



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

# Addictions en entreprise : un fléau qui se banalise

---

TABLE-RONDE  
21.02.2017







Le MEDEF Ile-de-France en partenariat avec Harmonie Mutuelle,  
a le plaisir de vous inviter à une table ronde sur le thème :

**« Addictions en entreprise : un fléau qui se banalise »**

Les consommations d'alcool, de drogues ou de médicaments psychotropes concernent un grand nombre de personnes y compris en milieu de travail. Ces consommations comportant des risques pour la santé et la sécurité des salariés de tous les secteurs d'activité risquent d'évoluer en pratiques addictives...

- ✓ *Alcool, drogues, médicaments psychotropes, workaholisme et technodépendance... de l'abstinence vers la dépendance ;*
- ✓ *Comment prévenir, soigner, accompagner et gérer le retour au poste ?*
- ✓ *Le rôle du service de santé au travail et les démarches de prévention collective.*

*Introduction par :*

**Eric BERGER**

Président du MEDEF Ile-de-France

*Parmi les intervenants :*

**Jean COSTENTIN**

Docteur en Médecine, Professeur émérite de l'université de Rouen

**Bertrand FAUQUENOT**

Chargé de Formation entreprises chez l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)

**Bernard GAÏSSET**

Directeur Général de L'Association interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux de santé au travail de la région Ile-de-France (ACMS)

**Philippe HACHE**

Conseiller médical en santé au travail, pilote de "*Pratiques addictives et travail*" au sein de l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS)

**Danièle JOURDAIN-MENNINGER**

Présidente de Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

**Guillaume VERDIER**

Avocat associé de Tuffal-Nerson Douarre & Associés (TNDA)

Avec la participation exceptionnelle de **Guy BIRENBAUM**, journaliste, auteur de





### Eric BERGER

*Président du MEDEF Ile-de-France*

Après des études commerciales et de sciences économiques Eric BERGER a accompli toute sa carrière dans le monde des Travaux Publics à l'export (20 ans) et en France. Eric BERGER est avant tout un manager, chef d'entreprise qui est convaincu que sans création de valeur, le progrès social ne peut aller de l'avant.

Durant 10 ans, il a été Président de la FRTP IDF (Fédération Régionale des Travaux Publics d'Ile-de-France). Il est Administrateur de la FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics).

Depuis 2004, il est Conseiller et membre du bureau du CESER IDF (Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France).



Il représente ce dernier aux instances suivantes :

- Comité de Bassin Seine Normandie où il préside le groupe de travail Eau et activités Economiques.
- Comité stratégique de la Société du Grand Paris (SGP) où il co-anime l'un des trois groupes de travail.
- Mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris (MGP) où il est rapporteur du groupe de travail "Développement Economique".

Lors du Conseil d'Administration du MEDEF Ile-de-France qui s'est tenu le 11 décembre 2015, Eric BERGER a été élu Président.

#### **CONTACT PRESSE :**

**Rosie ADONE-BORDET**

Directrice de la Presse et de la Communication  
MEDEF Ile-de-France

Tél. : 01 40 55 12 51 – Port. : 06 19 57 48 52

[rosie.bordet@medef-idf.fr](mailto:rosie.bordet@medef-idf.fr)



## Présentation

### *Au service des entreprises pour une région capitale*

#### *Faire entendre la voix des entreprises franciliennes*

Premier réseau professionnel de la région, le MEDEF Ile-de-France assure la représentation et la défense des intérêts des entreprises franciliennes et des syndicats professionnels régionaux.

**Véritable porte-parole des entrepreneurs**, le MEDEF Ile-de-France gère plus de 3.000 mandats patronaux et assure la représentation des entreprises franciliennes dans l'ensemble des institutions économiques, sociales, de formation et d'insertion.



Présent dans de nombreuses instances, le MEDEF Ile-de-France est aujourd'hui **l'interlocuteur incontournable des autorités régionales**, des collectivités territoriales et des partenaires sociaux.

Acteur essentiel de la vitalité de la région, aucune autre organisation professionnelle ne possède **un réseau d'influence aussi compétent**.

#### *La force d'un réseau régional de proximité*

Mandaté par ses adhérents pour les représenter et créer un environnement favorable aux entreprises de la région, le MEDEF Ile-de-France est le point de croisement privilégié entre « le professionnel » et « l'inter entreprise ».

Lieu de coordination indispensable à la cohésion des demandes spécifiques liées à l'économie francilienne, le MEDEF Ile-de-France coordonne les attentes collectives des entreprises sur leur territoire, demandes exprimées par les **MEDEF territoriaux et groupements locaux** ainsi que par la voix des **fédérations et syndicats professionnels** adhérents.

## Jean COSTENTIN

Université de Rouen

Professeur émérite



[jean.costentin@univ-rouen.fr](mailto:jean.costentin@univ-rouen.fr)

### ACTIVITÉS

- Professeur de Pharmacologie depuis 1977
- Professeur de classe exceptionnelle (2<sup>ième</sup> échelon depuis 1993)
- Responsable de l'Unité de Neurobiologie Clinique, au CHU Charles Nicolle de Rouen 1999-2010
- Créateur (1977) et directeur de l'Unité de Neuropsychopharmacologie expérimentale, à la Faculté de médecine & Pharmacie de Rouen jusqu'en 2008 ; unité associée au C.N.R.S. de 1984 à 2008
- Professeur émérite de l'université de Rouen depuis sept. 2012
- Responsable scientifique du service commun d'analyse comportementale (SCAC) ayant accédé en 2014 au statut de plateforme de reconnaissance nationale
- Membre du collège de l'Association Française de lutte contre le dopage (AFLD) depuis 2016

### DISTINCTIONS

- Président du GESA (Groupe d'Etude des relations structures-activités)- 1995
- **Président de l'Association française de psychiatrie biologique** 1999-2001
- Membre du conseil d'administration de la société française de Pharmacologie 1987-1995
- Vice-président de l'association des enseignants de séméiologie-pathologie des facultés de pharmacie-1995-2007
- Membre élu du Conseil National de la Recherche Scientifique, deux mandats (1999-2007)
- Membre du **jury du prix Galien** (1994-2012) ; président de ce jury (1996-1999)
- Président du Centre National de Prévention, d'Etudes et de Recherches sur les Toxicomanies (C.N.P.E.R.T.) depuis 2007
- Membre nommé de la commission nationale de la Pharmacopée (2006-2009)

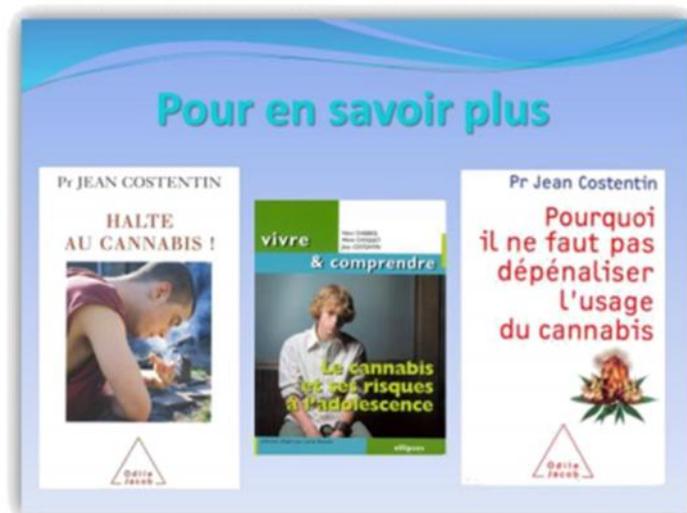
- Membre suppléant de la commission nationale de Pharmacovigilance (2010-2012)
- Membre titulaire de l'Académie Nationale de Pharmacie depuis 1992
- Membre correspondant de l'Académie Nationale de Médecine (1998-2006)
- Membre titulaire de l'Académie Nationale de Médecine depuis 2006
- Membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen (depuis 2011)
- Commandeur de l'ordre des palmes académiques (2011)
- Commandeur de l'Ordre National du Mérite (2016)

#### DIFFUSION DE CONNAISSANCE

- « *Les médicaments du cerveau* » J. Costentin, Ed. Odile Jacob (1999)
- « *Halte au cannabis* » J. Costentin, Ed. Odile Jacob (2007)
- « *Café, thé, chocolat – Leurs bienfaits pour le cerveau et pour le corps* » J. Costentin, P. Delaveau, Ed. Odile Jacob (2010)
- « *Le cannabis : Ses risques à l'adolescence* » H. Chabrol, M. Choquet, J. Costentin, Ed. Ellipses-Marketing (2007)
- « *Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis* » J. Costentin, Ed. Odile Jacob (2012)
- « *La dopamine dans tous ses états* » (2015), Editions Docis
- En fin de rédaction « *Le désastre des toxicomanies en France* » à paraître en 2017
- « *Presynaptic receptors and neuronal transporters* » Ed. Pergamon (1993)
- « *Effects of Ginkgo biloba-EGb61 on central nervous system* » Ed. Elsevier (1992)

#### Animation d'une campagne nationale d'information sur les méfaits du cannabis

Cette campagne débutée en 2002, auprès d'adolescents, d'équipes éducatives, de praticiens du monde de la santé, de tout public, ou de « décideurs » a comporté **plus de deux cents conférences.**



## Halte au cannabis !

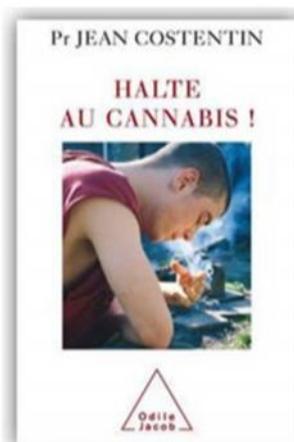
Par Jean COSTENTIN

Moins dangereux que l'alcool ou le tabac, le cannabis ? Moins nocif que les drogues « dures » ? Rien de moins sûr, rien de moins vrai.

1 600 000 personnes en consomment dans notre pays ; 650 000 de plus de 12 ans en fument chaque jour ; à 18 ans, 70 % des jeunes y ont goûté. Or le « fumer » n'est pas anodin. Le cannabis n'est pas une drogue douce, c'est une drogue lente qui, ayant pénétré dans l'organisme, y agit longtemps à faibles doses, avec des effets d'autant plus destructeurs que son consommateur est plus jeune. D'autant que les produits diffusés aujourd'hui sont de plus en plus concentrés et toxiques ! Fini le petit « joint » qui fait gentiment « planer », la pandémie est là, vraie menace sur notre jeunesse.

Le cannabis passé au scanner, dans ses composants chimiques et quant à ses effets sur l'intellect, la vie affective, le comportement.

Pour inciter les parents à la vigilance et convaincre les adolescents!



## Le cannabis et ses risques à l'adolescence

Par Henri CHABROL, Marie CHOQUET, Jean COSTENTIN



Faut-il dépénaliser ou débanaliser l'usage de cannabis à l'adolescence ? Cet ouvrage apporte des éléments objectifs à ce débat en faisant le point sur les connaissances actuelles. Les données cliniques et scientifiques sur l'usage du cannabis par les adolescents, les facteurs qui y prédisposent, les risques qui y sont liés, sont présentés du point de vue du clinicien, de l'épidémiologiste et du neurobiologiste.

L'usage du cannabis par les adolescents apparaît comme un problème majeur de santé publique qui semble très sous-estimé en France. Un point précis est fait sur les possibilités actuelles de prévention et de traitement. Un chapitre expose les conseils aux parents et aux adolescents, concernant la prévention et les possibilités d'aide à l'arrêt de la consommation. Le moyen de parvenir à des solutions, au-delà de la nécessaire prise de conscience, constitue le véritable objectif de l'ouvrage.

## Pourquoi il ne faut pas dépénaliser l'usage du cannabis

Par Jean COSTENTIN

Le cannabis submerge notre société, au point de devenir une pandémie. Le nombre de consommateurs est devenu tel que le phénomène semble irréversible, poussant certains à plaider pour la dépénalisation de son usage, ou, plus clairement sa légalisation.

Tous les arguments en ce sens sont éminemment discutables. Si le commerce illégal de la drogue et l'échec relatif de la répression déstabilise les «quartiers», doit-on oublier ce que cette drogue a de dangereux, en particulier pour les très jeunes ?

Pharmacologue impliqué de longue date dans la prévention des toxicomanies, le Pr Jean Costentin fait ici le point sur toutes les raisons qui plaident en faveur du maintien de l'interdiction de cette drogue pas si « douce » qu'on essaie de le faire accroire si souvent. Il s'appuie sur les données neurobiologiques, cliniques et épidémiologiques les plus actualisées, presque systématiquement occultées.



## Bertrand FAUQUENOT

ANPAA

Chargé de Formation entreprises



[bertrand.fauquenot@anpaa.asso.fr](mailto:bertrand.fauquenot@anpaa.asso.fr)

Bertrand FAUQUENOT, chargée de mission formation, intervenant en prévention des risques professionnels liés aux addictions :

- Conseil et accompagnement des entreprises sur la santé au travail, la prévention des risques professionnels liés aux conduites addictives ;
- Formateur en prévention des risques professionnels auprès de médecins du travail, DRH, représentants du personnel. Conseil en droit du travail : hygiène, sécurité, santé au travail dans tous les secteurs, privé marchand, non lucratif, fonctions publiques ;
- Intervenant dans le Diplôme d'Etudes Spécialisées « Prise en charge des Addictions », module Droit & addictions, Université Paris-8 Vincennes Saint Denis, depuis 2009.



# ALCOOL, TABAC, CANNABIS, MÉDICAMENTS AU TRAVAIL...

Prévenir les risques : votre responsabilité

## UN RISQUE COUTEUX POUR L'ENTREPRISE

Les consommations d'alcool, cannabis et médicaments psychotropes seraient à l'origine de 15 à 20 % des accidents professionnels, et d'autant d'absentéisme ou d'incidents : agressivité, violences, fautes professionnelles...

Un risque qui pèse très lourd, aussi bien en termes humains qu'en termes économiques.



## ENGAGER LE DIALOGUE

Les pratiques addictives sont **un sujet difficile à aborder** au sein de l'entreprise. Le recours à un organisme de prévention permet d'engager le dialogue, de mettre en place des actions de prévention adaptées au contexte et de proposer à temps des solutions d'accompagnement pour les salariés en difficulté.

## LA PRÉVENTION : DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

**1 salarié sur 10**, quel que soit son secteur d'activité, a une consommation problématique d'alcool.  
(INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr))

Les expériences de **prévention** conduites dans les grandes entreprises ont permis une **diminution de la consommation (alcool et autres produits)**, et une meilleure orientation des personnes rencontrant un problème d'alcool ou d'addiction.

## PRÉVENTION ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE : DES OBJECTIFS COMPLÉMENTAIRES

**Objectifs économiques et respect des normes de sécurité et de santé sont complémentaires** : productivité en hausse, absentéisme et accidents du travail en baisse, climat social amélioré, recours plus fréquent au dialogue.

**50 %** des chefs d'entreprises et DRH se sentent **démunis** face aux problèmes liés à l'usage d'alcool, de cannabis ou de médicaments.

(sondage INPES/A.N.P.A.A./BVA réalisé avec la participation de l'ANDCP, 2006)

**Pots de départ, repas d'affaires, pénibilité du travail, concurrence, stress...**  
Les motifs de recours à un produit sont multiples dans l'entreprise.

# Travail Alcool Médicaments Drogues

## DES OBLIGATIONS POUR L'EMPLOYEUR ET LE SALARIÉ

Légalement tenu de préserver la santé et d'assurer la sécurité de ses salariés, le chef d'établissement est dans **l'obligation de mettre en œuvre des actions de prévention**. Il doit par ailleurs évaluer régulièrement les risques professionnels de son entreprise, sous peine d'engager sa responsabilité pénale et civile. De même, un salarié qui consomme sur son lieu de travail engage sa responsabilité. La responsabilité est aujourd'hui conjointe.

**72 %** des salariés ou personnels ayant reçu une formation à la prévention s'en disent **satisfaits**.  
(Enquête A.N.P.A.A. Midi-Pyrénées, Le risque alcool dans les PME-PMI, synthèse de l'enquête, mai 2005)

## DES INTERVENTIONS ADAPTÉES À CHAQUE ENTREPRISE

L'**A.N.P.A.A.** assure des interventions adaptées au contexte de chaque entreprise, en impliquant tous les acteurs autour d'une **méthode globale de prévention** :

- évaluation et diagnostic,
- mise à disposition d'outils d'information et actions de sensibilisation des salariés,
- formation de l'encadrement à la gestion des risques liés à la consommation de produits, avec création d'un comité de pilotage dans l'entreprise,
- formation de volontaires-relais de prévention,

L'**objectif de l'A.N.P.A.A.** est de donner aux entreprises les moyens de prévenir et gérer elles-mêmes ces situations.

## A.N.P.A.A., acteur de référence pour la prévention

Association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire, l'**A.N.P.A.A.** est soutenue par l'État, les collectivités locales, l'assurance maladie.

Elle emploie 1 400 professionnels de plusieurs disciplines (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, formateurs, animateurs de prévention) qui interviennent sur quatre missions : le soin, l'intervention sociale, la prévention et la formation. Elle dispose d'un établissement dans chaque département ([www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr))

### PME (TANNERIE) 100 SALARIÉS

**Témoignage** : Deux cas de dépendance à l'alcool ont été détectés, qui nous ont fait prendre conscience qu'il existait un risque croissant d'accidents au travail. Nous avons pensé qu'il était temps d'agir. Cbacun a compris qu'il était concerné et que la dépendance à l'alcool était une maladie.

**Ce qui a été fait** : Formation d'une journée de l'équipe de direction et de l'encadrement en lien avec le CHSCT. Une demi-journée de sensibilisation suivi par chaque membre de l'entreprise. Création d'un « relais santé » animé par deux volontaires. Evaluation régulière des progrès de la démarche par un comité de pilotage.

**Résultats à 1 an** : responsabilisation des personnes, réduction des pots ouverts.

### INDUSTRIE (EMBALLAGES MÉTALLIQUES) 6 000 SALARIÉS

**Témoignage** : La démarche a démarré quand nous avons eu un accident de travail très grave lié à l'alcool. Lors de l'analyse de l'accident, le problème de l'alcool n'a même pas été évoqué alors qu'il était patent. Depuis 2001, nous avons étendu la démarche de prévention aux autres addictions qui posaient aussi problème et nous ne savions pas comment aborder.

**Ce qui a été fait** : Création d'indicateurs de suivi de la consommation d'alcool, et/ou autres produits, avec des résultats protégés par le secret médical.

**Résultats à 5 ans** : à l'origine 10 à 12 % des salariés souffraient de problèmes d'alcoolisme, ce qui est la proportion nationale. Aujourd'hui le seuil se situe à 7-8 %. Les données sont analysées chaque année, et les personnes en difficulté bénéficient d'un suivi.

## FAIRE APPEL À NOS SERVICES

les coordonnées des établissements de l'**A.N.P.A.A.** sont disponibles sur le site [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)



20, rue Saint-Fiacre - 75002 Paris  
Tél. : 01 42 33 51 04 - Fax : 01 45 08 17 02  
contact@anpaa.asso.fr - [www.anpaa.asso.fr](http://www.anpaa.asso.fr)

Avec le soutien de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

1 Code du travail, art. L 4121-3.

2 En s'appuyant notamment sur le modèle de l'évaluation des risques professionnels INRS, L'évaluation des risques professionnels (documents ED 5018 et ED 887)

## Bernard GAÏSSET

ACMS

Directeur Général



[bernard.gaisset@acms.asso.fr](mailto:bernard.gaisset@acms.asso.fr)

Diplômé d'HEC (1972) et de Sciences Po Paris Urbanisme (1973), Bernard Gaïsset a débuté sa carrière au sein de filiales de la **Caisse des dépôts et consignations** où il était chargé du montage et de la conduite d'opérations d'aménagement urbain en Île-de-France (1974-82). Après huit ans à la **Générale des eaux** (1982-91), il a intégré le **Groupe Suez** (1992-96) en tant que Directeur délégué de Clininvest. En 1996, il fut nommé Directeur de l'**Agence régionale de l'hospitalisation de Haute-Normandie**.

Depuis juillet 2000, il est Directeur général de l'**ACMS**, service de santé au travail interentreprises (1 000 professionnels dont 280 médecins du travail) qui assure le suivi d'**un million de salariés en Île-de-France** (70 000 entreprises adhérentes dans tous les secteurs d'activité).

Bernard Gaïsset est également membre du Conseil d'administration de la CRAMIF (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) et du Comité d'orientation de l'ARACT (Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail) d'Île-de-France.

De 2000 à 2011, il fut membre associé du Conseil économique et social régional d'Île-de-France.



## Près d'un million de salariés suivis en Île-de-France

L'ACMS (Président : Jacques Texier / Directeur général : Bernard Gaisset), dont le siège est à Suresnes, exerce sa mission sur les huit départements d'Île-de-France au moyen d'un réseau de 48 secteurs. Avec ses 1 000 professionnels, elle assure le suivi de près d'un million de salariés répartis dans 70 000 lieux de travail, dont les trois-quarts comptent moins de 10 salariés. La plupart des activités sont représentées : commerce, services aux entreprises, assurance, finance, immobilier, santé-social, industrie, nucléaire, transport et logistique...

Ses équipes opérationnelles sont composées de médecins du travail, collaborateurs médecins, infirmiers, secrétaires médicales, assistants de santé au travail, ergonomes, techniciens et ingénieurs (HSE, chimie), assistants de service social... au total, 750 préventeurs se mobilisent quotidiennement auprès des entreprises adhérentes et de leurs salariés.

Conformément aux termes de la réforme de la santé au travail (loi du 20 juillet 2011), l'ACMS a élaboré son Projet de service (sa «feuille de route» à cinq ans) et son Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec la participation active des professionnels de terrain. Ce CPOM conjugue les actions collectives conduites dans les secteurs et les grandes priorités de la politique régionale de santé au travail avec l'ambition de mieux répondre aux besoins des adhérents, entreprises et salariés.

Après avoir obtenu son agrément pour cinq ans, le 5 décembre 2013, l'ACMS a été le premier service de santé au travail francilien à signer son CPOM avec la DIRECCTE et la CRAMIF, le 13 juin 2014.

### Les engagements de l'ACMS

L'ACMS a choisi de s'engager sur les trois volets du CPOM :

#### Volet 1 • Programmes d'action «risques»

Prévention de la désinsertion professionnelle, du risque chimique CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques), des TMS (troubles musculosquelettiques), des risques psychosociaux, du risque routier et des accidents du travail.

#### Volet 2 • Programmes locaux d'actions spécifiques

Six secteurs d'activité sont visés principalement : aéroportuaire, établissements de soins, gardiens d'immeuble, grande distribution, intérim et propreté.

S'ajoutent deux programmes transversaux sur les substances psychoactives et la traçabilité des expositions professionnelles.

#### Volet 3 • Programmes d'actions mutualisés

Ils concernent la participation de l'ACMS à la base de données régionale «Repérage CMR» et au GIE Intérim régional.

Au regard des nouveaux défis qui se posent à nous et de la situation difficile dans laquelle se trouvent nombre d'entreprises et de salariés franciliens, l'ACMS est plus que jamais aux côtés de ses adhérents pour les conseiller et les accompagner. Son Projet de service exprime clairement sa responsabilité sociale et environnementale, tant vis-à-vis de ses propres équipes que des salariés dont elle assure le suivi en Île-de-France.

Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail d'Île-de-France.  
Siège social : 55, rue Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex, tél. 01 46 14 84 00

[www.acms.asso.fr](http://www.acms.asso.fr)



## Philippe HACHE

INRS

Conseiller médical en santé au travail



[philippe.hache@inrs.fr](mailto:philippe.hache@inrs.fr)

Dr Philippe HACHE, conseiller médical en santé au travail, pilote de la thématique "*Pratiques addictives et travail*" au sein de l'INRS.

Sujets d'intervention : prévention collective des conduites addictives, réglementation, dépistage, prise en charge d'un trouble du comportement, rôle du service de santé au travail

Produits d'information INRS pouvant vous intéresser :

- ✓ dossier web "*Addictions et travail*" : <http://www.inrs.fr/risques/addictions/ce-qu-il-faut-retenir.html>
- ✓ article "*Alcool et travail*" : <http://www.rst-sante-travail.fr/rst/pages-article/ArticleRST.html?ref=RST.TC%20152>
- ✓ article "*Workaholisme*" : <http://www.rst-sante-travail.fr/rst/pages-article/ArticleRST.html?ref=RST.TP%2020>
- ✓ article "*Dépendance à la téléphonie mobile*" : <http://www.rst-sante-travail.fr/rst/pages-article/ArticleRST.html?ref=RST.TP%2023>
- ✓ article "*Médicaments psychotropes et risque routier*" : <http://www.hst.fr/dms/hst/data/articles/HST/TI-DO-14/do14.pdf>



→ 1947 : création par les partenaires sociaux de l'INS, Association Loi 1901 constituée sous l'égide de la CNAMTS, administrée par un Conseil paritaire (composé de 9 représentants des employeurs et 9 représentants des syndicats de salariés).

1968 : L'INS devient l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles), partie intégrante de la Branche AT/MP.

## Les missions de l'INRS

- Identifier les risques professionnels et mettre en évidence les dangers
- Analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail
- Diffuser et promouvoir les moyens de maîtriser ces risques au sein des entreprises

Les statuts et les règles déontologiques de l'INRS garantissent son impartialité. Son indépendance scientifique et technique est assurée par une commission d'experts qui évalue ses travaux. Ses orientations sont en cohérence avec la Convention d'objectifs et de gestion de la Branche AT/MP.

## Les quatre modes d'action complémentaires

De l'acquisition des connaissances jusqu'à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention des risques professionnels et proposer des outils méthodologiques et pratiques.



### Études et recherche

L'INRS conduit des programmes d'études et de recherche dans des domaines très variés qui couvrent pratiquement tous les risques professionnels, du risque toxique au risque physique ou psychologique (TMS, RPS). Ils impliquent des ingénieurs, médecins, chimistes, ergonomes, techniciens...



### Formation

L'INRS propose toute une gamme d'activités de formation : formation directe des acteurs de la prévention, mise en œuvre de dispositifs de formation initiale, conception de supports de formation continue permettant une forte démultiplication, avec par exemple la formation à distance.



### Assistance

Les experts de l'INRS proposent une assistance technique, juridique, médicale et documentaire, et répondent aux sollicitations émanant aussi bien des organismes de l'État, des caisses de Sécurité sociale, d'entreprises, de services de santé au travail, que de CHSCT ou de salariés.



### Information

L'INRS élabore et diffuse tout produit d'information intéressant l'hygiène, la santé et la sécurité. Il conçoit de nombreux supports multimédias à destination des professionnels de la prévention, des services de santé au travail, des salariés et des chefs d'entreprise...

## orientations de l'inrs



### → Nouveau plan stratégique

Le nouveau plan stratégique de l'INRS pour les cinq années à venir a été adopté par le Conseil d'Administration en décembre 2012. En cohérence avec les grandes orientations de la Convention d'objectifs et de gestion votées par la Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, il fixe, pour garantir la santé et la sécurité des salariés, des objectifs propres à accompagner les adaptations sur le monde du travail des mutations sociétales, institutionnelles, réglementaires, organisationnelles, scientifiques et techniques. Ces orientations qui mettent en œuvre les quatre modes d'action de l'INRS se déclinent en 22 thématiques.

### 22 thématiques de santé et sécurité au travail, dont 5 priorités

- Nanomatériaux manufacturés
- Organisation, santé et sécurité au travail
- Risques psychosociaux
- Troubles musculo-squelettiques des membres et du rachis
- Vieillesse, maintien dans l'emploi et prévention de la désinsertion professionnelle
- Accidentologie, perception et acceptabilité des risques professionnels
- Aide à la personne
- Allergies professionnelles
- Biotechnologies
- Bruits, vibrations, champs électromagnétiques, optique
- Conception des équipements, des lieux et des situations de travail
- Déchets et recyclage
- Maintenance
- Multi-expositions : produits chimiques et bruits
- Pratiques addictives et travail
- Prévention des cancers professionnels
- Rayonnements ionisants
- Reproduction et travail
- Risques biologiques
- Risques chimiques
- Risques mécaniques et nouvelles technologies pour la prévention d'accidents
- Risque routier professionnel

### Deux secteurs privilégiés

- Tertiaire et TPE-PME

## Danièle JOURDAIN MENNINGER

MILDECA

Présidente



[cabinet.mildeca@pm.gouv.fr](mailto:cabinet.mildeca@pm.gouv.fr)

Danièle Jourdain Menninger, 65 ans, est la Présidente de la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) depuis le 12 septembre 2012.

Titulaire d'un CAPES d'histoire – géographie et d'un DEA en histoire contemporaine, elle débute sa carrière en 1975 comme professeure d'histoire géographie dans le secondaire.

Élève de la promotion Louise Michel de l'ENA (1982-1984), elle occupe dans un premier temps un poste d'administratrice civil au sein du Ministère des Finances dès la fin de sa scolarité.

Entre 1989 et 1992, elle occupe des fonctions dans plusieurs cabinets ministériels. Elle devient notamment conseillère technique au sein du cabinet de Claude Evin, ministre des Affaires sociales (1989). Elle devient directrice du cabinet de Véronique Néiertz qui est alors secrétaire d'Etat aux Droits des femmes (1990). Puis, elle rejoint le cabinet de Bernard Kouchner, alors ministre de la Santé, au poste de directrice adjointe (1991). En 1992, elle est nommée inspectrice générale des affaires sociales et devient conseillère du président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN) de 1995 à 1997.

Conseillère technique chargée de la santé publique, des questions sociales, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la vie associative au sein du cabinet du Premier Ministre Lionel Jospin (1997-2002), elle retourne à l'IGAS en 2002 afin de reprendre son poste d'inspectrice générale des affaires sociales. En parallèle, elle est également professeure associée à l'Université Paris I Sorbonne jusqu'en 2012.

Le 12 septembre 2012, le Président de la République François Hollande la nomme présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), devenue mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Elle est également auditrice de la 47<sup>ème</sup> session de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) sur le thème de l'« armement et économie de défense ».

Engagée dans de nombreuses œuvres associatives, elle devient en 2010, membre du Conseil d'administration de la Fondation Feu-Vert. Cette fondation œuvre pour aider les jeunes et les familles en difficultés économiques, sociales et d'insertion professionnelle.

Elle est nommée Chevalière de la Légion d'honneur en 2013 et officière dans l'ordre national du mérite en 2017.

Danièle Jourdain Menninger est l'auteure de **plusieurs publications** :

- Hôpital, le retour à l'Hôtel Dieu, ouvrage collectif codirigé avec le Professeur Dominique Farge Bancel, Hermès, 1997
- Participation à la rédaction de l'ouvrage collectif Traité de santé publique, sous la direction de Didier Tabuteau, ed. Flammarion, 2004, réédité en 2007
- Participation à la rédaction de l'ouvrage collectif Dictionnaire de la naissance, sous la direction du Professeur René Frydman, ed. Albin Michel, 2010

Dans le cadre de ses activités professionnelles à l'IGAS, elle a publié de **nombreux rapports** parmi lesquels :

- Rapport sur la prévention sanitaire, rapport annuel de l'IGAS, 2002
- Rapport sur la prévention et la prise en charge des troubles mentaux des adolescents et jeunes adultes, 2003
- Rapport sur les bonnes pratiques de signalement en matière de protection de l'enfance, 2006
- Rapport sur l'intervention sociale de proximité, « étude sur les jeunes en difficulté », 2006
- Rapport sur la protection maternelle et infantile, la documentation française, 2007
- Rapport d'évaluation des politiques publiques, 2010 sur la prévention des grossesses non désirées
- Rapport d'évaluation du plan national nutrition santé, PNNS, 2010
- Rapport sur le fonctionnement des centres de dépistage anonymes et gratuits, 2010
- Rapport sur le handicap psychique, 2011
- Rapport sur la prostitution, 2012

## D'UNE POLITIQUE INTERMINISTÉRIELLE...

La politique publique de lutte contre les drogues et les toxicomanies s'articule autour du continuum prévention, soin, réduction des risques ; de l'application de la loi et de la lutte contre les trafics. Elle est par nature interministérielle.

## ... À UNE MISSION INTERMINISTÉRIELLE

La nécessité d'une instance de coordination de l'action des ministères a pris corps dans le décret du **8 janvier 1982** portant création du comité interministériel de lutte contre la toxicomanie et de la **mission permanente de lutte contre la toxicomanie**.

### La MILD&CA, des missions et un champ de compétences étendus

Placée auprès du Premier ministre, la MILDECA anime et coordonne l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives et élabore à ce titre la stratégie gouvernementale en la matière, dans les domaines suivants :

Recherche et observation	Application de la loi
Prévention	Lutte contre le trafic
Prise en charge et réduction des risques	Coopération européenne et internationale

Elle accompagne les partenaires publics, institutionnels et associatifs de la politique publique dans la mise en œuvre des orientations, en leur apportant un soutien méthodologique ou financier.

Elle s'appuie sur un réseau de chefs de projets issu du corps préfectoral pour relayer son action sur le territoire.

### La MILD&CA, un carrefour de connaissances et de savoir-faire

**L'équipe permanente de la MILDECA est composée de chargés de mission de tous horizons.** Ils sont médecin, pharmacien de santé publique, magistrat, commissaire de police, officier de gendarmerie, inspecteur principal des douanes, directeur académique, directeur du travail, ingénieur de recherche, conseiller diplomatique, chargé de communication... Ils font vivre la **culture de la concertation**.

### Deux opérateurs pour appuyer son action

La MILDECA finance deux groupements d'intérêt public :

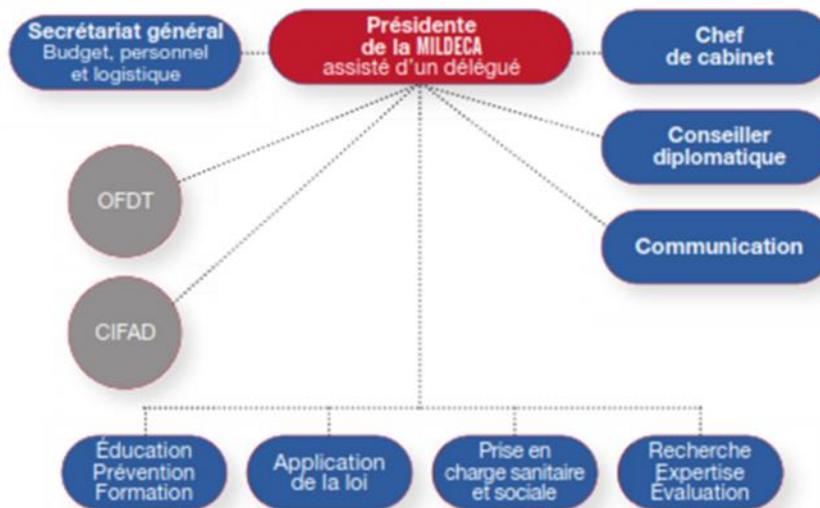
- **L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies**, qui assure la fonction d'observation des habitudes de consommations de produits psychoactifs comme des produits consommés.
- **Le Centre interministériel de formation anti-drogue**, installé à Fort-de-France, qui est chargé de conduire des actions de formation et de coopération pour renforcer les capacités des administrations des États situés le long de la route de la cocaïne.

### Des leviers financiers en adéquation avec les enjeux

La MILDECA dispose de crédits dédiés au sein du programme « Coordination du travail gouvernemental » du budget de l'État. Ces crédits lui permettent d'impulser et de coordonner l'action de l'État dans son domaine.

Elle gère par ailleurs **le fonds de concours alimenté par le produit des avoirs criminels confisqués dans les affaires de stupéfiants**. Les crédits sont affectés aux services qui luttent contre le trafic et aux actions de prévention.

## ORGANIGRAMME



## Guillaume VERDIER

TNDA

Avocat associé



[g.verdier@tnda.eu](mailto:g.verdier@tnda.eu)

Guillaume Verdier intervient auprès des entreprises en conseil et en contentieux, en droit du travail et de la sécurité sociale, dans des secteurs d'activités très variés (Banque, Logistique / Manutention portuaire, Grande Distribution, Industrie, Aéronautique, Publicité, Communication, Evènementiel, Télécommunications, Nouvelles technologies, EPIC, Associations...).

Il est régulièrement sollicité par les entreprises sur toutes les questions concernant la santé au travail. Il apporte en premier lieu son expertise pour améliorer la prévention des risques professionnels, notamment à travers la rédaction du Document Unique.

Il intervient également auprès des dirigeants lors de l'apparition d'un risque, dans la gestion des déclarations d'accident du travail, des procédures d'enquête et d'instructions des accidents du travail et maladies professionnelles par les CPAM. Son examen détermine l'opportunité de contester ou non les décisions notifiées aux entreprises par les CPAM et les CARSAT, devant les Commissions de Recours Amiable et les Juridictions de la Sécurité sociale.

Guillaume Verdier assure la défense des entreprises devant les Tribunaux des Affaires de Sécurité Sociale lorsqu'est recherchée la faute inexcusable de l'employeur. Il travaille en étroite collaboration sur ces dossiers avec son associé pénaliste, Maître Rémy Douarre, la responsabilité pénale des entreprises et de leurs dirigeants étant de plus en plus mise en cause.

Le cabinet de Guillaume Verdier accompagne les entreprises et leurs dirigeants en droit social, pénal et commercial.

## SCP Tuffal-Nerson Douarre et Associés

TNDA est un cabinet spécialisé en droit social, pénal et commercial.

Les avocats du Cabinet cultivent la discrétion, la créativité et s'attachent à maîtriser l'ingénierie. Ils unissent leurs compétences au service des entreprises et des particuliers (conseil et contentieux).

TNDA est devenu expert du conseil et du contentieux à hauts risques, grâce à sa capacité à croiser en interne les compétences dans divers champs du droit social, pénal et commercial, afin de mieux accompagner les personnes physiques et morales.

### TNDA

Le cabinet Tuffal-Nerson, Douarre et Associés (TNDA) continue à développer ses spécificités pour mieux accompagner ses clients en adaptant son approche à la singularité de leurs problématiques :

- Volonté de créer des valeurs pour l'entreprise en plaçant le capital humain, l'échange et le lien au centre des décisions ;
- Capacité à maîtriser le droit : social, sécurité sociale, pénal et des affaires ;
- Constitution d'équipes d'associés et de collaborateurs de générations différentes pour l'accompagnement des sociétés, dirigeants et cadres ;
- Approche globale et articulation du conseil et du judiciaire ;
- Traitement de contentieux complexes à hauts risques ;
- Proposition de règlement alternatif des litiges ;

■ En haut (de gauche à droite) : Véronique Tuffal-Nerson, Rémy Douarre, Martine Rivereau-Trzmiel et Guillaume Verdier.  
En bas (de gauche à droite) : Nicolas Durand-Gasselín, Philippe Meylan, Sabrina Gabyzon et Armelle Walters-Renaud.

**L'équipe dirigeante de TNDA**  
Après Nicolas Durand-Gasselín et Guillaume Verdier, qui ont été associés le 1<sup>er</sup> janvier 2011, Sabrina Gabyzon ayant développé une expertise des restructurations acquises au sein d'un cabinet de conseil RH leader sur son marché, est associée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Philippe Meylan associé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 a constitué le département droit des affaires rejoint en novembre 2013 par Armelle Walters-Renaud.  
L'activité pénale du cabinet relève de la compétence de Rémy Douarre. Véronique Tuffal-Nerson et Martine Rivereau-Trzmiel sont par ailleurs diplômées médiateur. Aujourd'hui TNDA est constituée d'une douzaine d'avocats.

**CONTACT**  
SCP TUFFAL-NERSON DOUARRE ET ASSOCIÉS  
38, avenue Hoche - 75008 Paris  
Tél. 01 58 36 56 56 - Fax 01 58 36 06 78  
contact@avo-k.com  
www.tnda-avocats.com

Les solutions innovantes en stratégie sociale constituant un avantage concurrentiel, TNDA en réserve l'exclusivité à une entreprise par secteur d'activité.

- Cohérence et synergie dans la stratégie sociale élaborée en lien avec la gouvernance de l'entreprise ;
- Discrétion, confidentialité, rapidité pour le traitement des dossiers.

### Domaines d'intervention

Activités de conseil et de contentieux :

- *Conflits individuels et collectifs du travail*
- *Sécurité sociale*
- *Pénal du travail*
- *Droit des sociétés, financier et bancaire*
- *Entreprises en difficulté et restructuration*
- *Litiges de droit international, commercial et privé*
- *Concurrence, consommation et publicité*

Assistance et représentation sur l'ensemble du territoire français, devant les juridictions civiles, pénales ou administratives et les autorités administratives indépendantes (notamment devant l'Autorité des Marchés Financiers).

## Guy BIRENBAUM

France Info

Journaliste, chroniqueur



[gbirenbaum@gmail.com](mailto:gbirenbaum@gmail.com)

Guy Birenbaum a été éditeur de nombreux best-sellers *Sept ans de solitude* d'Eric Halphen, *La machine à trahir* d'Arnaud Montebourg, *Pour solde de tout compte* de François Santoni et Jean-Michel Rossi, *DGSE service action* de Pierre Martinet, etc.

Son précédent livre comme auteur, *Nos délits d'initiés* (Stock), s'est vendu à plus de 70.000 exemplaires.



*Je n'ai aucune idée du moment où « ça » m'a rattrapé. Je me souviens d'une grande lassitude, de larmes qui coulent, comme par inadvertance. Puis de nuits trempées de sueur, de douleurs au dos, au ventre ; du cœur qui s'emballé.*

*Un matin, j'ai été incapable de me lever. La dépression m'a cloué au lit. Je ne voulais voir personne ; j'avais peur de tout ; je ne me supportais plus, hanté par mon passé, par l'histoire de mes parents.*

*L'hyperconnexion a joué un rôle dans ma dépression. Branché en permanence sur le Web, j'ai absorbé comme une éponge l'antisémitisme et la violence de l'époque. J'ai payé le prix fort. Un jour, pourtant, « ça » a été mieux. J'écris ce livre pour cette phrase. Pour que la lectrice inconnue, le lecteur perdu au fond de sa nuit, sache que « ça » arrive.*

*On va mieux. Pas « moins mal », mieux. Le moteur redémarre. Il toussote à l'occasion, mais il ronronne à nouveau. Il faut le bon psy, des médicaments, de l'amour, de l'amitié aussi.*

*Mais « ça » repart.*

*Aujourd'hui, j'ai retrouvé le goût des autres, celui des projets, l'envie. Et surtout une juste distance. Je suis le même en différent ; j'espère que je suis un peu meilleur.*

MEDEF ILE-DE-FRANCE | 21/02/2017

## Nos prochains événements :



Consultez notre page Facebook <https://www.facebook.com/medef.idf>

et notre site internet [www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)